



AVIS N°44/2025/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « EOG 6,25% NET 2023 - 2028 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que l'Etat du Gabon, émetteur de l'Emprunt Obligataire « **EOG 6,25% NET 2023 - 2028** », a procédé le 15 juillet 2025, au remboursement de la deuxième échéance dudit emprunt, pour un montant de **FCFA 48 314 218 750** (quarante-huit milliards trois cent quatorze millions deux cent dix-huit mille sept cent cinquante), soit **FCFA 38 651 375 000** (trente-huit milliards six cent cinquante-un millions trois cent soixante-quinze mille) pour le remboursement du principal et **FCFA 9 662 843 750** (neuf milliards six cent soixante-deux millions huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante) au titre du paiement des intérêts.

Le coupon net à percevoir par obligation est de **F CFA 3 125** (soit **FCFA 2 500** au titre de l'amortissement du principal et **FCFA 625** au titre du paiement des intérêts), et la date d'ouverture des opérations d'encaissement a été fixée au **16 juillet 2025** auprès des guichets des sociétés de Bourse.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm. 

Fait à Douala, le 21 juillet 2025

Le Directeur Général




Louis BANGA NTOLO

